



Agir

pour nos rivières

Reconquête des milieux aquatiques
par la Communauté de communes Vienne et Gartempe :

**Présentation des travaux de restauration
de la Pargue et des actions de sensibilisation
menées dans le cadre des contrats territoriaux.**

Dossier de presse

27 juin 2018

**Vienne &
Gartempe**



Communauté
de communes

Contacts presse

Franck Magnon - Chef de service Environnement

05 49 91 07 53 - environnement@cgv86.fr

Arnaud Calendrier - Technicien Rivières

05 49 91 87 93 - arnaud.calendrier@cgv86.fr

I. RAPPEL DU CONTEXTE

La protection des milieux aquatiques fait partie des grands défis actuels et doit répondre à deux grands enjeux :

- Préserver la fonctionnalité écologique des cours d'eau ;
- Garantir la quantité et la qualité de la ressource en eau potable pour les populations actuelles et futures.

Les élus de la Communauté de communes Vienne et Gartempe ont toujours considéré leur 1 500 km de rivières comme une richesse qu'il convient d'entretenir.

Pour ce faire la collectivité a pris de manière anticipée la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) en se fixant plusieurs objectifs :

- Atteindre le bon état écologique fixé par l'Europe ;
- Maintenir la biodiversité ;
- Minimiser les traitements sur l'eau potable ;
- Promouvoir un tourisme vert notamment halieutique ;
- Permettre à la population de bénéficier d'un cadre de vie favorable.

La politique de « gestion des milieux aquatiques » (GEMA) de la Communauté de communes Vienne et Gartempe s'organise de la manière suivante :

- Adhésion à trois syndicats de rivières pour la gestion de la Gartempe, du Clain, de la Clouère, de la Dive, du Rin et une partie de la Vienne ;
- Entretien du linéaire de cours d'eau restant géré en propre par le service environnement de la collectivité.

Cette politique de gestion est mise en œuvre à travers le Contrat Territorial de Bassin Vienne Aval et le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques Gartempe, signés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ces outils de programmation quinquennaux (2014-2018) rassemblent des actions sur :

- La restauration et l'entretien de la ripisylve (végétation présente sur les berges) ;
- La restauration de la morphologie des cours d'eau par l'ajout de blocs et cailloux de différentes granulométries ;
- La mise en défens des berges et l'aménagement d'abreuvoirs pour concilier préservation des milieux aquatiques et élevage
- Le rétablissement de la continuité écologique ;
- La connaissance et la délimitation des zones humides ;
- La sensibilisation du public autour des thématiques.



II. LE CHANTIER DE LA PARGUE

Parmi les cours d'eau inscrits au Contrat Territorial Vienne Aval : la Pargue, un cours d'eau qui se jette en rive gauche de la Vienne sur la commune du Vigeant. Le SDAGE Loire-Bretagne inventorie cette masse d'eau comme n'ayant pas atteint le bon état écologique.

Depuis 2015, la Communauté de communes Vienne et Gartempe est intervenue plusieurs fois sur ce cours d'eau avec sa régie, composée d'agents en insertion professionnelle, d'un agent technique et d'un mécanicien permanents.

En 2015, la régie a restauré la ripisylve sur tout le linéaire de la Pargue. Cette intervention a précédé d'autres types de travaux réalisés en 2016 et 2017 entre le lieu-dit « Chez Pinguet » et « la Bernardière » sur environ 650 m linéaires mais également au lieu-dit « Chantegrelrière » sur plus de

400 m linéaires. Ce sont des travaux de restauration hydromorphologique, de continuité écologique, d'aménagement d'abreuvoirs et de gués, de mise en défens des berges, d'arrachage de la jussie et de plantations.

Pour réaliser ces travaux, plus de 700 tonnes de cailloux ont été achetées en carrières. Le centre d'enfouissement SVO à Usson-du-Poitou a également fait don de terre et d'argile à la communauté de communes pour réaliser ces travaux.

La CCVG a également réalisé une étude de délimitation des zones humides sur les bassins versants de la Pargue et du Salles. Ces milieux naturels utiles pour la qualité et la quantité d'eau, sont aujourd'hui menacés. L'objectif de l'étude était de les connaître pour mieux les prendre en compte dans les pratiques agricoles et dans le développement du territoire.

Financeurs



TRAVAUX REALISES EN 2016

Aménagement d'un abreuvoir stabilisé au lieu-dit « Chez Pinguet »



L'abreuvoir a été aménagé en complément de la mise en défens des berges sur une distance d'environ 200 mètres (une partie en clôture fixe et une partie en clôture amovible électrique).

Renaturation du lit entre les lieux-dits « le Terrier » et « Chez Pinguet ».

300 mètres de linéaires ont été traités en 2016. Ces travaux se sont poursuivis en 2017.



Avant travaux : écoulements lents et homogènes



Après travaux : écoulements diversifiés avec alternance radiers, plats et fosses

Plantation de ripisylve au niveau du lieu-dit « Chez Pinguet » et du lieu-dit « Le Grand Champ ».



La ripisylve a été intégralement replantée avec des espèces autochtones d'origines françaises sur une longueur totale d'environ 230 m.

Arrache manuel de la jussie

Présente sous forme d'herbiers disséminés sur des zones de piétinement de bovins mais également sur des radiers, la jussie a été arrachée sur un linéaire de 400 m. Les agents procèdent désormais à un contrôle annuel jusqu'à la fin du contrat.



Radier après intervention

*Herbier de jussie sur radier
avant intervention en 2015*

TRAVAUX REALISES EN 2017

Aménagement d'un abreuvoir stabilisé au lieu-dit « le Terrier »



Aménagement de trois abreuvoirs au lieu-dit « Chantegrelière »



Finalisation d'abreuvoirs stabilisés sur deux berges

Rétablissement de la continuité écologique au lieu-dit « la Bernardière »

La fosse d'affouillement a été comblée et un radier a été reconstitué pour permettre le franchissement de l'obstacle par les espèces aquatiques. Le passage à gué en aval immédiat a été stabilisé.



Seuil et gué avant travaux



Seuil et gué après travaux



*Truite fario
en amont immédiat
de l'ouvrage*

Renaturation du lit au lieu-dit « le Terrier »

Les travaux entamés en 2016 ont été finalisés. Environ 200 mètres de lit supplémentaires ont été renaturés en 2017.



Avant travaux : écoulements lents et homogènes



Après travaux : écoulements diversifiés avec alternance radiers, plats et fosses. Du gravier alluvionnaire a été ajouté comme support de fraie.

Restauration et entretien de la ripisylve au niveau du lieu-dit « Sazat »



La ripisylve a été replantée sur une longueur totale d'environ 140 mètres. Les plantations réalisées les années passées ont également été entretenues.

Tout comme en 2016, nos équipes ont contrôlé la station de jussie traitée en 2015 en arrachant les repousses

TRAVAUX PREVISIONNELS 2018

D'autres travaux similaires à ceux réalisés en 2016 et 2017 vont être effectués sur la Pargue, au niveau du lieu-dit « la Bernardière ».

Il s'agira de :

- Renaturer environ 600 mètres linéaires de lit mineur ;
- Aménager 2 abreuvoirs ;
- Mettre en défens du piétinement bovins plus d'1 km de berge.

RESULTATS BIOLOGIQUES

Dans le cadre d'un travail de stage universitaire, une pêche électrique a été réalisée en été 2017.

Cet inventaire est intervenu un an après les premiers travaux d'hydromorphologie réalisés en 2016, en amont du lieu-dit « Chez Pinguet ».

Les résultats sont encourageants puisque 156 truites fario ont été capturées sur 300 mètres, dont :

- 148 truitelles de l'année ;
- 8 adultes.

Il faut noter également la quasi-disparition d'espèces d'étangs et de faibles courants (1 perche arc-en-ciel seulement) qui ne devraient pas être présentes sur le cours d'eau.

On peut penser que la poursuite des travaux en 2017 et 2018 continuera d'améliorer le milieu et la recolonisation par les espèces aquatiques.

III. ACTIONS D'INFORMATION EN DIRECTION DE LA POPULATION

SIGNALÉTIQUE

Implantée aux abords des chantiers, des lutrins exposent les problématiques rencontrées, la nature des travaux réalisés et leurs objectifs.



PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

Diffusés sur les différentes communes du territoire (mairie...), ces 5 kakémonos informent et sensibilisent les publics sur la préservation des zones humides et l'impact des pollutions diffuses sur la qualité de l'eau.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

Composée d'une quarantaine de clichés 20x30 cm et 30x40 cm, cette exposition itinérante sensibilise la population à la richesse du patrimoine hydrologique de Vienne et Gartempe.



VIDÉO PÉDAGOGIQUE

Accessible sur le site Internet de la communauté de communes, elle explique aux publics la nécessité des actions de

restauration de la ripisylve, de restauration hydromorphologique des cours d'eau et de protection des berges.

